



TRiPALiUM est un centre de ressources juridiques et sociales en ligne pour les professionnels des ressources humaines et les professionnels du droit social.

Les étudiants et stagiaires régulièrement inscrits dans un cycle de ressources humaines ou de droit du travail peuvent bénéficier d'un accès gratuit à TRiPALiUM.

Procédure à suivre par les étudiants :

1. les étudiants s'inscrivent en ligne sur TRiPALiUM (« entrée gratuite sur le site » www.tripalium.com)

2. Après avoir renseigné les champs, dans la rubrique « Note » mentionner le nom de l'établissement + année + N° carte étudiant.

- Exemple : CNIM 2006 N° J12584.

Si l'accès au service veille est souhaité, mentionner « Veille »

- Exemple : CNIM 2006 N° J12584 Veille

Procédure à suivre par l'établissement scolaire :

Faire parvenir sur papier à en tête par télécopie, mail ou poste la liste des étudiants concernés + tampon sur le modèle suivant :

NOM	Prénom	N° Etudiant

N° de télécopie : +33(0)172743305

E-mail : news@legirh.fr

Poste : TRiPALiUM 48 avenue de la République BP115 78500
Sartrouville